

**Séance publique du 15 juillet 2024**

Date de l'annonce publique : 05/07/2024

Date de la convocation des conseillers : 05/07/2024

*Mode de participation*

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-07-15 - 2.25	
Point de l'ordre du jour	2.25	
Objet	<b>Acte notarié - Acquisition par la Commune - parcelle sise à Crauthem, lieu-dit "rue de Weiler"</b>	

**Le conseil communal,**

Vu l'acte du 28 juin 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Crauthem dans un but d'utilité publique, à savoir la régularisation de la situation foncière de la voirie :

- Acte n° 25777 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec la société PDF S.à.r.l., ayant son siège social à Leudelange :

Acquisition d'une place voirie sise à Crauthem, inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, section E de Crauthem comme suit :

- Numéro 336/1633, lieu-dit: "rue de Weiler", place voirie contenant 90 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 900,00 euros ;

Considérant que pour assurer le financement de cette acquisition une augmentation du crédit de l'article 4/650/221100/99001 est proposée ultérieurement en présente séance ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 25777 du 28 juin 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Crauthem.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 26 juillet 2024



**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 24 juillet 2024



**Le secrétaire communal ff,**